



Avis d'appel à candidature

Dispositif dérogatoire d'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux par la voie du détachement de fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'arrêté n°ARR_CC-2026-004 du 11 février 2026 fixant le nombre d'emplois offerts au détachement dans un cadre d'emplois de niveau supérieur au titre de l'année 2026 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Emploi à pourvoir

La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, en sa qualité d'autorité investie du pouvoir de nomination, offre un emploi de technicien territorial dans le domaine des systèmes d'information.

Le candidat pourra être positionné au sein de la Direction des Systèmes d'Information au sein du Pôle Transformation des Pratiques.

Conditions réglementaires

Peuvent postuler uniquement les fonctionnaires (conditions cumulatives) :

- relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.5212-13 du code du travail ;
- justifiant d'une durée minimale de services publics d'au moins quatre années effectives au 31 décembre 2025.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- un dossier de reconnaissance des acquis de l'expériences professionnelle (RAEP) dûment complété (modèle joint au présent avis) ;
- une copie du justificatif en cours de validité de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi au titre du 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.5212-13 du code du travail.

Le dossier devra être transmis au plus tard le vendredi 26 juin 2026 à 12h00 (heure de Paris) à l'adresse courriel rh@sudsaintebaume.fr . Tout dossier incomplet, transmis par une autre voie ou reçu hors délai sera déclaré irrecevable.

Calendrier

Les dossiers de candidatures seront examinés par une commission, régulièrement composée d'un représentant de l'autorité territoriale, d'un représentant du Centre de Gestion du Var et de la Directrice des Ressources Humaines de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.

La commission se réunira au mois de juillet 2026 pour évaluer l'aptitude des candidats et auditionner les candidats sélectionnés.

Le détachement, le cas échéant, pourra intervenir à compter du 1^{er} septembre 2026.